

MUTUELLE OBLIGATOIRE

On prend les mêmes et on recommence

Le CADIF a choisi de reconduire la Mutuelle Verte/CA-Assurances malgré une proposition mieux disante à garantie égale proposée par le groupe Malakoff/Humanis.

L'appel d'offre déjà peu concouru, une seule proposition à mettre en face de notre mutuelle actuelle, risque de se transformer en une course solitaire pour les prochains appels car il nous semble difficile qu'un autre groupe fasse des propositions par la suite quand vous n'êtes même pas choisi en étant les mieux placés !

Pour Rappel le choix du prestataire n'est pas une négociation mais un choix de l'employeur.

Nous avons toutefois fait les propositions suivantes lors des différentes réunions d'échanges :

- Maintien de l'option 2 (dorénavant transformé en option 1) = **Point retenu par la direction (réviser... pourquoi pas mais en tirant vers le haut !)**
- Amélioration du socle et notamment des soins dentaires = **Point retenu par la direction**
- Maintien de la tarification pendant 2 ans = **Partiellement écouté, la garantie n'étant appliquée que sur le socle**
- Augmentation de la participation CADIF au prix de la cotisation mutuelle... ne pas se contenter du minimum légal de 50 % = **non entendu par la direction**

Au SNECA/CFE-CGC, nous continuerons à proposer et à veiller aux intérêts des salariés et de leurs ayants droits pour l'accès à la meilleure couverture santé possible afin de préserver... notre plus beau capital finalement !

